



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E100013

VALABLE JUSQU'AU 15/03/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/03/2008

Forme juridique : SCOP

Capital : DEPUIS LE 16/01/2024  
18 500

Raison sociale : BATICREATEURS 44

5 RUE DES VIGNERONS  
44220 COUERON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Téléphone : 02 40 89 16 15

Fax :

Portable : 06 78 87 17 20

Siret : 503 171 795 00035

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 302600119

Site Internet : www.baticreateurs44.fr

E-mail : technique@baticreateurs44.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP H07332P1254000 / 002 150160/4

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP H07332P1254000 / 002 150160/4

Responsabilité légale :

DOUAUD THOMAS PRÉSIDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION / BORROT  
CATHERINE DIRECTRICE GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2023

Effectif moyen : 44

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Carreleur, Charpentier, Chauffagiste, Couvreur, Électricien, Maçon, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste, Plombier, Serrurier métallier, Tailleur de pierres)	16/03/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	24/01/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES  
Z.I. DE LA VERTONNE  
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE  
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.